

autres services d'État. On a aussi demandé un état des frais. Le montant exigé du ministère de la Défense nationale pour les transactions effectuées durant la présente année financière jusqu'à la fin de février, a été de \$692,718, soit un taux de .63 p. 100.

On s'est également enquis des catégories de denrées qu'achète la Corporation commerciale canadienne en vue de leur exportation. J'en ai ici une liste. Elle comprend des instruments aratoires, avions, munitions, équipement automobile, produits chimiques, vêtements, outillage électrique ou de communications, engrais chimiques, poisson, quincaillerie, outillage industriel, instruments et outillage photographique, fournitures médicales, métaux, produits du pétrole, outillage de chemin de fer et des bateaux.

M. Macdonnell (Muskoka-Ontario): Tout cela figure sous la rubrique des achats?

M. McIlraith: Il s'agit de la désignation des marchandises que la Corporation a achetées pour fins d'exportation à la demande d'autres pays, c'est-à-dire d'acheteurs en dehors du Canada.

M. Macdonnell (Muskoka-Ontario): Vous avez fourni, pour l'année financière de 1947-1948, un montant approximatif de 76 millions de dollars d'articles achetés pour le compte du ministère de la Défense nationale et à peu près le même montant pour tous les autres.

M. McIlraith: C'est exact.

M. Macdonnell (Muskoka-Ontario): Est-ce que "tous les autres" comprend les gouvernements étrangers aussi bien que les citoyens du Canada?

M. McIlraith: Oui, mais à l'égard de cette année financière, il s'agit surtout de gouvernements étrangers et de l'UNRRA. En consultant le rapport annuel pour l'année en question, vous verrez une ventilation intéressante de ce montant. On y voit que l'UNRRA a reçu des marchandises pour une valeur d'environ 21 millions de dollars et que les articles exportés aux gouvernements étrangers représentaient une somme de 55 millions.

M. Macdonnell (Muskoka-Ontario): C'est ce qu'indique le rapport de 1948. Il s'est produit un important changement dans les affaires de la société à la suite de la diminution des achats de pays étrangers au Canada. Il est ensuite question d'une augmentation au compte du ministère de la Défense nationale. Les derniers chiffres visaient une période de neuf mois, n'est-ce pas?

M. McIlraith: Non, de 11 mois.

M. Macdonnell (Muskoka-Ontario): Alors le fléchissement est plus important que je le croyais. Les affaires diminuent de moitié environ, exception faite des transactions pour le compte du ministère de la Défense nationale.

M. McIlraith: Non. Cela ne s'applique que si l'on ajoute, parmi les autres achats, la somme de 21 millions pour le compte de l'UNRRA. Le travail pour le compte de l'UNRRA s'est terminé au cours de la dernière année financière. De la sorte, eu égard aux autres gouvernements, c'est un fléchissement de 55 millions à 42 millions de dollars.

M. Macdonnell (Muskoka-Ontario): Il reste donc un autre domaine, que je crois fort important. Si je comprends bien, vous agissez pour le compte de particuliers à l'égard des importations comme des exportations? Les chiffres que vous m'avez fournis au sujet des gouvernements ne comprennent pas tout votre commerce d'importation et d'exportation?

M. McIlraith: Oui, tout. Si je donnais lecture d'une liste des pays ou d'organismes qui ont effectué des achats pendant l'année financière courante, ce serait peut-être plus clair. La liste comprend le Mozambique, la Chine, le Royaume-Uni, la France, la Tchécoslovaquie, les Pays-Bas, les Indes néerlandaises, l'Afrique australe, le ministère des Affaires extérieures (montant minime), le Fonds international de secours à l'enfance (ONU), l'Allemagne, l'organisme conjoint pour l'importation et l'exportation, l'Organisation internationale pour les Réfugiés, les secours des Nations Unies aux réfugiés de la Palestine, les États-Unis, l'Office des prix des produits de la pêche, l'opération mentionnée hier au sujet du métal, l'Inde, le Portugal et le Pakistan. Vient ensuite l'opération à l'égard du beurre. Dans cette liste, il s'agit presque toujours d'exportations, sauf les opérations au sujet des métaux, du beurre et des engrais chimiques.

M. le président suppléant: Je prie les députés de bien vouloir s'adresser au président.

M. Macdonnell (Muskoka-Ontario): Pardon.

M. Fulton: Serait-il possible d'avoir un peu plus de silence, monsieur le président, afin que nous puissions suivre le débat?

M. Macdonnell (Muskoka-Ontario): Ai-je bien compris que la Corporation commerciale canadienne a un intérêt et intervient dans toutes les affaires avec les gouvernements étrangers? Sinon, comment déterminez-vous les affaires où vous devez intervenir?